

# RESEAU TERRITORIAL DE CANCEROLOGIE DE NANTES CHIMIOOTHERAPIE A DOMICILE

RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Site Nantes – Atlantique

Pr MA. Mahé

Dr V. Barbarot

En 2007, le réseau territorial de cancérologie de Nantes a poursuivi et conforté le projet de coordination de chimiothérapie et de soins à domicile en cancérologie sur le seul site Nantes Atlantique actuellement pourvu d'une cellule de coordination.

Trois axes de travail ont été menés :

- 1- La poursuite de la coordination des soins.
- 2- La mise en œuvre du projet pilote de « coordination pharmaceutique » en application de l'arrêté ministériel du 20/12/04.
- 3- L'approfondissement du travail de collaboration interprofessionnel avec:
  - a. les professionnels libéraux par la poursuite des formations et la mise en place du projet « d'appel du lendemain ».
  - b. l'hospitalisation à domicile (HAD)
  - c. les autres réseaux de soins et notamment RESPAVIE.

## **BILAN D'ACTIVITE 2007**

### **I. La coordination des soins**

L'activité de coordination est assurée par la « cellule de coordination » composée d'1.6 ETP paramédical dont 0.6 reste financé par le Centre René Gauducheau du fait de l'antériorité du projet dans l'établissement et de 0.8 ETP secrétariat.

Selon les procédures établies par le Réseau Régional, la cellule de coordination intervient pour la mise en place des chimiothérapies intraveineuses à domicile, la mise en place des chimiothérapies orales, la mise en place des soins à domicile pour les patients ne relevant pas d'une hospitalisation à domicile.

Dans ce cadre, la « cellule de coordination » a effectuée 2254 consultations en 2007 (1871 consultations de coordination et suivis de chimiothérapie dont 498 de mises en traitement, 383 consultations de coordination de soins à domicile.)

### Nombre de patients pris en charge par le réseau

Chimiothérapies intraveineuses, immunothérapie :	283 patients
Biphosphonates	184 patients
Chimiothérapie orale :	453 patients
Soins à domicile <sup>(1)</sup> :	202 patients

La répartition géographique des patients pris en charge est similaire à l'année 2006 : 75% des patients pris en charge par le réseau sont domiciliés en Loire-Atlantique (secteurs 1 et 2).

<sup>(1)</sup> La mise en place de soins à domicile concerne des patients ne relevant pas de l'Hospitalisation à domicile, soit du fait du secteur géographique, soit du fait du type de soins relevant de soins de type « ambulatoire ».

### Professionnels impliqués (depuis la mise en place du réseau - mai 2006) :

- ✓ 11 centres de soins
- ✓ 202 infirmiers(ères) libéraux(ales)
- ✓ 29 médecins généralistes
- ✓ 94 pharmaciens d'officine

### Chartes

Avec le projet de centralisation des chimiothérapies et le développement de la coordination des soins à domicile, les chartes entre le RT et les professionnels libéraux ont été réactualisées sous l'égide du Réseau Régional .

Depuis le début du projet, 264 chartes ont été signées avec les professionnels (16 médecins, 78 pharmaciens, 161 IDE et 9 centres de soins).

Le différentiel entre « professionnels impliqués » dans les soins et « nombre de chartes signées » par le RT s'explique par la répartition géographique des patients pris en charge. Les professionnels du secteur 2 appelés par le RTNA sont le plus souvent déjà signataires de la charte avec le réseau OCLE, et 25 % des patients pris en charge par le RT ne sont pas domiciliés dans le département (signature de charte conditionnée au paiement des mesures dérogatoires ne s'appliquant pour l'instant que pour le 44).

## Les mesures dérogatoires

Le montant des mesures dérogatoires n'a pas été modifié en 2007.

- **Infirmiers(ères) à domicile :**

Valorisation de la visite de mise en place : 40€.

147 visites de mise en place.

Montant versé en 2007 : 5 880 €

- **Médecins généralistes :**

La mesure dérogatoire du médecin généraliste est attribuée à l'initiation du traitement à hauteur de 40 €. Le montant versé en 2007 est de 440 €.

- **Pharmaciens :**

**Forfait d'initialisation** : en 2007, le RT a mené avec le Conseil de l'Ordre des pharmaciens une évaluation de la visite de mise en place. Cette visite n'est pas effectuée de manière systématique et est jugée par les professionnels comme nécessaire selon les situations. A l'issue de cette évaluation, le principe de maintenir la possibilité d'une visite de mise en place pharmaceutique a été maintenu et valorisé à hauteur de 40 €.

**Forfait de reconduction par cure** : le projet de centralisation des chimiothérapies a permis de redéfinir le rôle du pharmacien d'officine lors des reconductions. Initialement « indemnisé » pour le matériel fourni à titre gracieux, le pharmacien a désormais un rôle de coordination pour l'acheminement et la réception du colis de chimiothérapie. Le forfait de 20 €/cure a été maintenu.

Le montant des mesures dérogatoires versé en 2007 est de 9 490 €.

## **II. La coordination pharmaceutique**

En partenariat étroit avec la pharmacie à usage intérieur de l'Hôtel-Dieu (CHU de Nantes), le RTNA a mené en 2007 le projet de centralisation des chimiothérapies à domicile.

Un premier rapport d'évaluation médico-économique a été présenté le 25/04/07 aux différentes instances : DRASS, INCA, inspection régionale de la pharmacie, conseil régional de l'ordre des pharmaciens, direction du CHU, présidents RTNA et RT OCLE, permettant de valider l'ensemble des procédures et de poursuivre

l'expérimentation (documents et procédures disponibles sur le site [www.onco-paysdelaloire.com](http://www.onco-paysdelaloire.com)).

Du 31/01/07 au 31/12/07, 404 préparations centralisées ont été préparées et acheminées au domicile des patients.

⇒ 60 patients ont été pris en charge dans le cadre de ce projet.

Le financement de la préparation des chimiothérapies au sein de la PUI est assuré par la CPAM .

Le colis et le transport sont financés sur une enveloppe MIGAC allouée au CHU de Nantes (88 € / transport) pour une file active de 30 patients.

### **III. Les collaborations**

#### **a. Collaboration avec les professionnels libéraux**

En dehors du soin, la collaboration avec les professionnels libéraux repose sur les formations. En 2007 le RT a également initié un projet « d'appel du lendemain ».

#### Les formations :

Le RTNA assure les formations continues en chimiothérapie pour les pharmaciens d'officine et les IDE.

#### Formations continues réalisées en 2007 :

IDE (libérale ou centre de soins) :	2 sessions soit 35 soignants
Pharmaciens d'officine :	2 sessions soit 94 soignants.

Les infirmières coordinatrices participent également aux formations initiales à la chimiothérapie à domicile organisée par le Centre de Formation du CENTRE RENE GAUDUCHEAU : 2 sessions soit 20 soignants.

## Projet d'Appel du lendemain

Afin de renforcer les liens avec les professionnels lors du soin, le RT a mis en place en novembre 2007 un appel systématique des IDE après la 1<sup>ère</sup> cure de chimiothérapie. Cet appel permet outre d'évaluer le bon déroulement du soin, les difficultés que les soignants ont pu rencontrer et de répondre à leurs questions concernant soit le soin soit la prise en charge du patient.

En 2007, 20 appels du lendemain ont été réalisés.

Ce dispositif devrait s'étendre à tous les soins à domicile en 2008.

### **b. Collaboration avec l'HAD**

Le RTNA a participé sous l'égide d'ONCO PL à la réflexion régionale menée avec l'ensemble des HAD. La typologie des patients relevant d'une hospitalisation à domicile a été définie.

Deux rencontres RTNA / HAD de Nantes ont été organisées, et l'infirmière coordinatrice du RTNA a effectuée une journée de comparaison à l'HAD. Au delà des critères retenus au niveau régional, la réflexion territoriale a abouti à un partenariat plus étroit pour la prise en charge des patients suivis en neuro-oncologie.

**En 2007 :** 3 patients ont été suivis conjointement dans le cadre de soins à domicile

2 patients ont été pris en charge par l'HAD pour une chimiothérapie à domicile

### **c. Collaboration avec RESPAVIE**

La collaboration entre le RTNA et RESPAVIE n'a été initiée que fin 2007.

Les axes de collaboration envisagés sont :

- La prise en charge conjointe des patients avec RESPAVIE domicile.
- L'harmonisation commune des chartes destinées aux professionnels du domicile.
- L'élaboration commune d'un annuaire des professionnels de soins de support.
- la participation du RTNA à la gestion du Centre de documentation.

Cette collaboration sera facilitée par le recrutement d'un temps secrétariat commun avec RESPAVIE domicile (0.25 ETP RESPAVIE domicile / 0.75 ETP RTNA).

### **LIMITES ET DIFFICULTES**

Les deux principales limites identifiées pour le développement de la chimiothérapie à domicile sont liées :

- à la valorisation du transport des chimiothérapies dans le cadre des missions d'intérêt général par définition fermée limitant le nombre de patients en file active à 30.
- à la valorisation des soins hospitaliers ambulatoires en hôpital de jour par la T2A contraignant les établissements de santé à maintenir leur activité de soins pour leur équilibre budgétaire.

Par ailleurs, le seul financement de la coordination sur le site nord crée au sein du RT des difficultés qui semblent s'être exacerbées fin 2007 :

- pour les patients, pour lesquels on constate des disparités de prise en charge en fonction de leur établissement d'origine, dans la proposition et l'organisation des soins à domicile.
- entre les différentes structures de soins (CRLCC, Centre Catherine de Sienne et CHU)
- avec les professionnels libéraux du domicile pour lesquels la lisibilité du projet n'est plus assuré.

### **PERSPECTIVES 2008**

Outre le déploiement géographique sur l'ensemble des 3 sites du RTNA qui reste une priorité du fait des difficultés sus-citées, le réseau a validé pour 2008 les actions suivantes :

- poursuite du travail engagé avec RESPAVIE
- mise en place d'un annuaire des professionnels libéraux de soins oncologiques de support
- poursuite du projet d'éducation thérapeutique pour les chimiothérapies orales : formation du 2<sup>ème</sup> temps paramédical à l'éducation thérapeutique, élaboration avec le CRLCC d'un programme d'éducation thérapeutique basé sur un diagnostic éducatif individuel suivi de 3 séances collectives.
- participation sous l'égide d'Onco PL au projet de surveillance alternée des cancers du sein.

## **ANNEXE**

<u>Charges d'exploitation</u>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Achats		
Prestations de services	1 136.37	1 717.96
Petits matériel /équipement		941.30
Fournitures administratives		773.12
Achat de marchandises		857.53
Personnel paramédical	54 144.00	47 830.30
Temps secrétariat		
rémunération brute	23 170.12	6 544.43
charges sociales	9 461.91	(année incomplète) 2675.27
Honoraires animateur formation	240.00	480.00
Mesures dérogatoires IDE	5880.00	3 120.00
Mesures dérogatoires pharmaciens	9 490.00	1 520.00
Mesures dérogatoires médecins	440.00	280.00
Frais de gestion	4 328.17	3 317.69
Missions	59.45	30.65
Voyages et déplacement	137.10	108.00
Impôts et taxes	127.44	36.00
Formation Infirmière coordinatrice	355.00	
Dotation aux provisions sur charges à payer	21 721.44	12 691.00
Autres charges de gestion courante subvention versée		7 077.11
<b>Total général</b>	<b>130 691.00</b>	<b>90 000.36</b>

Subventions URCAM RTCN 2007 118 000.00

Reprise sur provisions subventions URCAM 12 691.00

**ASSOCIATION RESEAU TERRITORIAL DE CANCEROLOGIE DE NANTES**  
**COMPTE de Résultat Analytique au 31-12-2007**

**CHARGES**

**PRODUITS**

<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>COMPTE GENERAL</b>			<b>COMPTE GENERAL</b>		
<b>Achats</b>			<b>Subventions</b>		
Prestations de services	882,19	465,24	URCAM RTCN compte général	214 257,00	214 090,00
Petit Matériel et Équipement	1 559,58	462,50	MIGAC	101 122,00	92 281,00
Fournitures administratives	693,80	337,13	<b>Autres produits</b>		
<b>Services Extérieurs</b>			Cotisations établissements	2 300,00	2 300,00
Assurance	1 497,65		Cotisations personnes physiques	660,00	650,00
Loyer		1 495,00	Produits divers de gestion courante	0,01	
Frais de gestion	9 197,77	8 887,99			
Indemnisation RCP médecins	69 575,00	51 566,00	<b>Produits financiers</b>		
Indemnisation RCP Etablissements	158 585,00	144 072,00	Autres produits financiers (Livret)	2 535,01	213,52
Annonces et insertions		39,06	Produits sur exercice antérieur	20,00	
Voyages et déplacements	9,55	143,40	<b>Transfert de charges d'exploitation</b>		28,78
Réception	918,79				
Frais de poste et Telecommunications	1 187,80	1 110,70			
Téléphone	65,88	111,40			
Cotisations	100,00	100,00			
<b>Impôts et taxes</b>					
Taxe Formation Professionnelle	254,24	215,38			
<b>Charges relatives au Personnel</b>					
Rémunérations brutes	46 225,00	39 159,83			
Charges sociales	16 839,21	12 278,88			
<b>Dotation aux prov. et amortissements</b>					
Dotation aux amortissements	3 816,00	4 225,38			
	<b>311 407,46</b>	<b>264 669,89</b>		<b>320 894,02</b>	<b>309 563,30</b>
<b>CHIMIOThERAPIE</b>			<b>CHIMIOThERAPIE</b>		
<b>Achats</b>			<b>Subventions</b>		
Prestations de services	1 136,37	1 717,96	URCAM RTCN chimiothérapie	118 000,00	90 000,00
Petit Matériel et Équipement		941,30			
Fournitures administratives		773,12			
Achats de marchandises		857,53			
<b>Services Extérieurs</b>			<b>Autres Produits</b>		
Personnel extérieur	54 144,00	47 830,30	Produits divers sur gestion courante		0,36
Honoraires Animateurs	240,00	480,00			
Honoraires infirmières	5 880,00	3 120,00	<b>Reprise sur provisions</b>		
Honoraires pharmaciens	9 490,00	1 520,00	Reprise sur provisions subvention URCAM	12 691,00	
Honoraires médecins	440,00	280,00			
Frais de gestion	4 328,17	3 317,69			
Voyages et déplacements	137,10	108,00			
Missions	59,45	30,65			
<b>Impôts et taxes</b>					
Taxe Formation Professionnelle	127,44	36,00			
<b>Charges relatives au Personnel</b>					
Rémunérations brutes	23 170,12	6 544,43			
Charges sociales	9 461,91	2 675,27			
Stages, formations	355,00				
<b>Autres charges de gestion courante</b>					
subventions versées		7 077,11			
<b>Dotation aux prov. et amortissements</b>					
Dotation aux provisions s/charges à payer	21 721,44	12 691,00			
	<b>130 691,00</b>	<b>90 000,36</b>		<b>130 691,00</b>	<b>90 000,36</b>
<b>CHIMIOThERAPIE - Novartis</b>			<b>CHIMIOThERAPIE - Novartis</b>		
<b>Achats</b>			<b>Subventions</b>		
Fournitures administratives	100,22		Novartis	500,00	
<b>Services Extérieurs</b>					
Frais de gestion	17,50				
	<b>117,72</b>			<b>500,00</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>442 216,18</b>	<b>354 670,25</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>452 085,02</b>	<b>399 563,66</b>
Résultat de l'exercice	9 868,84	44 893,41	Résultat de l'exercice		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>452 085,02</b>	<b>399 563,66</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>452 085,02</b>	<b>399 563,66</b>